

► Note sectorielle de l'OIT

juin 2020

Le COVID-19 et le secteur de la culture et des médias

La pandémie de COVID-19 a montré combien le secteur de la culture et des médias ¹ était important pour motiver les populations au cours de périodes difficiles... Alors que des centaines de millions de personnes étaient confinées chez elles pendant la pandémie, beaucoup se sont tournées vers la musique, les films, la télévision et d'autres formes d'art destinées au divertissement, à l'éducation et à l'enrichissement culturel, ce qui a conduit à une hausse du streaming et des services en ligne. Pourtant, dans le même temps, il était extrêmement difficile de poursuivre la production culturelle, des représentations en direct aux productions enregistrées, en raison des mesures de confinement, de sorte que le secteur a été durement affecté par le chômage et la fermeture des structures de production.

Selon les estimations de l'UNESCO, près de 30 millions de personnes travaillaient dans le secteur de la culture et des médias en 2015, générant plus de 2 milliards de dollars É.-U. de chiffre d'affaires dans le monde et contribuant ainsi à une augmentation de la part de l'emploi des jeunes sur le marché du travail dans le secteur de la culture et des médias ². Le secteur est très diversifié et englobe différents types d'entreprises, financées par des fonds publics ou appartenant au secteur privé. Il utilise également différents types de contrats, allant des contrats de travail aux prestations de freelance. Pour bon nombre d'entre eux, il s'agit de contrats à temps partiel, à la demande ou en fonction des projets.



[© Estebandrf](#)

La nature du travail, elle aussi très variée, englobe des professions artistiques, techniques et informatiques. Une telle diversité peut être source d'indépendance, de flexibilité et de possibilités d'emploi, mais elle pose aussi des difficultés en termes d'accès aux prestations de sécurité sociale (notamment arrêts maladie payés et soins de santé), et du droit des travailleurs à participer aux négociations collectives et à jouir de la liberté d'association ³. Elle a également des implications importantes sur les conditions de travail, notamment la sécurité et la santé au travail (SST) et les systèmes de rémunération.

¹ Aux fins du présent document, les travailleurs du secteur de la culture et des médias englobent les travailleurs des activités de création artistique et de divertissement, ce qui inclut les musiciens, les acteurs, les écrivains, ainsi que ceux qui travaillent dans la production de films, de vidéos et de programmes télévisés, la prise de son, l'édition musicale et la radiodiffusion. Ces activités comprennent aussi bien les représentations en direct (théâtres, opéras, concerts, comédies musicales, etc.), que l'audiovisuel et la radiodiffusion. Les journalistes ne sont pas concernés par la présente note, car les défis auxquels ils sont confrontés en raison de la pandémie de COVID-19 sont bien spécifiques.

² UNESCO. *Cultural Times : The first global map of cultural and creative industries* (Cultural Times : La première carte mondiale des industries culturelles et créatives), Paris, 2015, p. 8 (anglais seulement).

³ Gruber, M. *Défis et opportunités pour le travail décent dans les secteurs de la culture et des médias*, OIT, Genève, 2019.

► 1. L'impact du COVID-19

Impact sur les entreprises et l'emploi

À l'échelle mondiale, le COVID-19 a accru la vulnérabilité du secteur de la culture et des médias, qui a connu une baisse de revenus accompagnée de suppressions d'emplois. On estime, par exemple, que le secteur de la musique a perdu 10 milliards de dollars É.-U. de financements à cause de la mise à l'arrêt du secteur ⁴.

Au niveau national:

- au Royaume-Uni, 75,9% de la main-d'œuvre du secteur des arts, du divertissement et des loisirs a été congédiée à un moment ou à un autre pendant le confinement ⁵;
- aux Philippines, le nombre d'employés dans les services des arts, du divertissement et des loisirs a diminué de 55% en avril 2020, par rapport à avril 2019 ⁶;
- en Australie, l'emploi dans les activités créatives et les arts du spectacle a diminué de 29,5% entre le 14 mars et le 18 avril 2020 ⁷;
- au Brésil, le chiffre d'affaires du secteur de l'audiovisuel, de l'édition et des agences de presse a diminué de 14,8% en mars 2020 ⁸;
- aux États-Unis, l'emploi dans le cinéma et les secteurs de l'enregistrement sonore et de la radiodiffusion a diminué respectivement de 52,8% et de 8,7% entre février et mai 2020 ⁹.

En outre, dans l'ensemble du secteur, les entreprises (allant des entreprises spécialisées dans les productions en direct à celles qui sont spécialisées dans les supports enregistrés) ont fortement réduit leurs activités et, dans certains cas, la capacité d'offre du secteur a été modifiée afin de fournir des biens et des services essentiels à des fins d'urgence publique ou de garantir que les travailleurs puissent conserver un emploi rémunéré. C'est le cas en Géorgie (États-Unis), où des travailleurs

spécialisés dans la construction de plateaux de tournage ont été redéployés pour aider à la construction d'hôpitaux ¹⁰.

Quel impact le COVID-19 a-t-il sur l'avenir du secteur de la culture et des médias?

La pandémie a accéléré les tendances existantes, qui sont en voie de modifier le marché du travail du secteur de la culture et des médias et ses modèles commerciaux, ainsi que les conditions de travail et les droits des travailleurs du secteur.

Utilisation des technologies

Différentes parties du secteur, des performances en direct à la production audiovisuelle, ont exploité de manière inégale les nouvelles technologies dans le but de trouver de nouvelles façons de «monétiser» la consommation. Le secteur des performances en direct n'a pas su tirer parti des médias numériques pour préserver sa relation privilégiée avec son public, tandis que la consommation de musique et de contenu audiovisuel à la demande a encore augmenté, les services de streaming prenant la part du lion et remplaçant de plus en plus les ventes physiques ¹¹. La technologie transforme également la méthode de création de la musique, et ce phénomène de transformation s'est accéléré pendant la pandémie. Avec l'évolution de l'utilisation des applications et des plateformes, des questions de droits de propriété intellectuelle se posent déjà.

Des solutions technologiques ont été utilisées sur des plateaux de tournage improvisés pour maintenir la distance physique ¹², les figurants étant parfois remplacés par des images numériques ¹³. Dans certains cas, les acteurs ont reçu du matériel pour se filmer eux-mêmes. De même, le doublage et l'ajout de voix off ont été réalisés dans les studios des artistes, parfois

4 Hall, S. «[This is how COVID-19 is affecting the music industry](#)», (Les effets du COVID-19 sur l'industrie musicale), Forum économique mondial, 27 mai 2020.
 5 United Kingdom Office of National Statistics. [Business Impacts of COVID-19 Survey \(BICS\)](#) (Enquête sur les impacts du COVID-19 sur les entreprises), résultats finaux, 5e vague (du 4 au 7 mai 2020).
 6 Philippine Statistics Authority. [Labor Force Survey, April 2019 and April 2020](#) (Enquête sur la main-d'œuvre, avril 2019 et avril 2020).
 7 Australian Bureau of Statistics. [Jobs by industry sub-division](#) (Emplois par branche d'activité).
 8 Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE). [Pesquisa Mensal de Serviços](#).
 9 United States Bureau of Labor Statistics. [Current Employment Statistics survey](#) (Enquête sur les statistiques actuelles de l'emploi).
 10 États-Unis, Etat de Géorgie. «[Spotlight on Georgia Film Industry Efforts to Help During COVID-19](#)» (Coup de projecteur sur les efforts déployés par l'industrie cinématographique géorgienne afin d'apporter son aide lors de l'épidémie de COVID-19), 9 avril 2020.
 11 Hall, S. «[This is how COVID-19 is affecting the music industry](#)» (Les effets du COVID-19 sur l'industrie musicale), op. cit.
 12 France 24. «[Robot helps Turkish sitcom keep cameras rolling in age of Covid-19](#)» (Un robot aide une sitcom turque à faire fonctionner les caméras en pleine épidémie de Covid-19), vidéo, 19 mai 2020.
 13 Richwine, L. «[Hollywood está em busca de especialistas em coronavírus para retomar filmagens](#)», Folha de São Paulo/Reuters, 27 mai 2020.

► Note sectorielle de l'OIT:

Le COVID-19 et le secteur de la culture et des médias

avec du matériel fourni par la production, ou avec des caravanes garées près de leur domicile, tandis que les directeurs artistiques les appelaient à distance. Dans certains cas, des technologies alternatives, telles que les smartphones, ont été utilisées pour la production de films et de documentaires à petit budget ¹⁴, bien que la plupart des productions professionnelles en studio aient été largement paralysées par la crise.

La progression de la numérisation peut avoir un impact sur le futur marché du travail dans ce secteur. La généralisation des technologies de pointe dans le secteur cinématographique peut réduire encore plus l'emploi de certaines catégories de techniciens et de travailleurs de l'audiovisuel, tout en augmentant l'utilisation des effets spéciaux et l'emploi de techniciens spécialisés ¹⁵.

Les défis des modèles commerciaux traditionnels

Dans le domaine des performances en direct l'annulation de concerts et d'autres événements, y compris les festivals, a entraîné le retard de la sortie de nouveaux enregistrements et a encouragé un recours accru au streaming, notamment par des orchestres et des ballets se produisant devant un public virtuel. Si ce modèle a contribué à maintenir une relation avec leur public, il n'est peut-être pas une solution viable à long terme étant donné l'essence même de l'art des performances en direct et le fait que certains secteurs conviennent moins à ce type de production. Par exemple, les opéras et les concerts de musique classique sont souvent trop complexes pour être réalisés virtuellement, avec des membres jouant dans différents contextes.

En outre, la radiodiffusion, la webdiffusion ou le streaming d'événements en direct peuvent être moins rentables d'un point de vue financier. En effet, ces modèles ont tendance à favoriser les artistes confirmés qui ont accès à des plateformes et peuvent bénéficier du soutien de labels. L'utilisation de plus en plus fréquente des plateformes en ligne soulève également des questions en termes de rémunération, car elles sont devenues une source importante de revenus pour les artistes, et les technologies restent inaccessibles aux petits établissements, tels que les bars, les pubs et les petits théâtres, où un très grand nombre de représentations en direct ont généralement lieu.

Pour changer la façon dont les divertissements en direct sont présentés à un public virtuel, il faudrait modifier les profils professionnels et fournir des compétences appropriées aux travailleurs concernés. Cela poserait également de graves difficultés en termes de mise en œuvre et de respect des conditions définies grâce à une négociation collective, dans le cadre d'un travail à domicile ou informel.

Reprise des activités culturelles

Pour que la production de représentations en direct ou enregistrées reprenne dans un environnement encore bien incertain, il est essentiel de mettre au point des mesures et des procédures *ad hoc* adaptées aux besoins spécifiques de chaque sous-secteur afin que le travail puisse être effectué en toute sécurité et que la confiance des consommateurs soit rétablie.

Il peut s'avérer nécessaire de concilier les questions de santé et de sécurité avec les besoins économiques des promoteurs et des employeurs, en ce qui concerne, par exemple, le pourcentage minimum de sièges requis pour assurer la viabilité financière. Un soutien spécial au secteur peut être nécessaire afin de parvenir à cet équilibre très délicat à trouver.

Si les grandes sociétés de production et les grands studios peuvent survivre à une telle interruption de leurs activités et aux mesures de sécurité supplémentaires mises en place afin de réduire le risque d'infection, les petits studios et les productions indépendantes n'ont peut-être pas les ressources nécessaires pour réaliser les adaptations qui menacent leur viabilité commerciale ¹⁶. Ceci soulève la question de leur accès aux prêts que certains gouvernements des pays industrialisés ont mis à la disposition des petites et moyennes entreprises (PME).

L'emploi dans les lieux où se tiennent traditionnellement les représentations en direct a entièrement disparu pendant la pandémie et risque fort de rester rare pendant un certain temps, ce qui affectera non seulement les artistes, mais aussi ceux qui travaillent dans le contexte de la scène et des événements culturels ¹⁷. Un cirque réputé aurait licencié 95% de ses employés ¹⁸. Certains des travailleurs impliqués dans des événements en direct pourront peut-être reprendre le travail une fois que des procédures de sécurité suffisantes auront été adoptées et mises en œuvre, mais

¹⁴ Labaki, A. «*Como é filmar na era do coronavírus*», *Valor Econômico*, 15 mai 2020.

¹⁵ Hall. «*This is how the film industry is fighting lockdown*» (L'industrie cinématographique lutte contre le confinement), op. cit.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Richwine. «*Hollywood está em busca de especialistas em coronavírus para retomar filmagens*», op. cit.

¹⁸ Jouan, H. «*Guy Laliberté veut racheter le Cirque du Soleil, qu'il avait fondé*», *Le Monde*, 25 mai 2020.

► **Note sectorielle de l'OIT:**
Le COVID-19 et le secteur de la culture et des médias

un certain nombre d'établissements pourraient ne pas survivre s'ils sont contraints de se contenter d'une partie seulement de leur capacité d'accueil.

Certains secteurs sont complètement à l'arrêt et leur reprise dépend de celle d'autres secteurs. Par exemple, les cinémas sont peut-être prêts à ouvrir aux dates fixées par les gouvernements, mais ils risquent de ne pas tirer un grand avantage économique avant la sortie et la diffusion de nouveaux films (c'est le cas, par exemple, au Portugal)¹⁹. Dans d'autres pays, comme la Suisse, les cinémas ouvriront avec une capacité limitée à 50% des places assises pour permettre la distanciation physique. Même lorsqu'ils affichent de nouveaux films en avant-première, les propriétaires de salles de cinéma ont pour souci leur seuil de rentabilité, la fermeture étant une option moins coûteuse dans certains cas²⁰.

Des protocoles de sécurité propres à la production cinématographique et télévisuelle voient peu à peu le jour, ce qui permet d'envisager un retour à une nouvelle normalité²¹. Parmi les meilleures pratiques, on citera des dispositions spéciales en matière de SST pour jouer et réaliser des scènes intimes, circonstances dans lesquelles l'utilisation d'équipements de protection individuelle ou le respect de la distanciation physique ne sont pas toujours possibles. En outre, les procédures de sécurité *ad hoc* mises en place n'ont pas toutes été le résultat d'une consultation approfondie et inclusive du secteur, fondée sur les meilleures recherches scientifiques disponibles. Des inquiétudes subsistent sur la question de savoir si ces mesures protègent

efficacement toutes les personnes travaillant sur les plateaux de tournage.

Dans de nombreux pays, la pression exercée pour la reprise de la production est extrêmement forte. Les syndicats et les associations représentant les acteurs et les équipes de tournage du monde entier ont entrepris des consultations sur des questions très diverses afin de partager les meilleures pratiques à utiliser tout au long du processus de production, telles que les tests, la protection des acteurs, des équipes de tournage et du personnel de production, ainsi que l'organisation pratique des journées de tournage en studio et en extérieur²².

La reprise dans le secteur des performances en direct peut prendre beaucoup plus de temps, étant donné les problèmes beaucoup plus importants que pose la mise en application de mesures de distanciation physique entre les acteurs, l'équipe et le public. Certains festivals de musique, dont le Festival de Salzbourg, ont vu leur taille considérablement réduite²³, ce qui peut avoir des conséquences sur l'emploi et le chiffre d'affaires. Pour les théâtres et les opéras, la reprise peut être particulièrement problématique, car les représentations ont généralement lieu dans des espaces confinés, souvent dépourvus de systèmes de ventilation adéquats, et/ou attirent principalement des publics appartenant à des groupes à haut risque (tels que les personnes âgées)²⁴.

► 2. Réponses des gouvernements et des partenaires sociaux

Mesures d'aide des gouvernements

Comme de nombreux secteurs, le secteur de la culture et des médias a bénéficié de plans de sauvetage adoptés par les gouvernements²⁵, visant principalement à assurer la survie économique des entreprises ou l'accès

(principalement pour les travailleurs ayant une relation de travail) aux prestations de sécurité sociale²⁶.

En général, trois principaux moyens d'action ont été utilisés: l'injection de liquidités et l'aide au revenu dans l'industrie; le report des paiements de sécurité sociale pour les travailleurs et les employeurs; et les fonds d'indemnisation (pour les licenciements).

19 Público PT. «Associação pede adiamento de reabertura dos cinemas comerciais para 2 de Julho», 25 mai 2020.

20 Porto, W. «Fechados por causa do coronavírus, cinemas tentam sobreviver ao colapso», Folha de São Paulo, 23 avril 2020.

21 Voir le site de la Fédération internationale des acteurs (FIA). «Protocoles de Sécurité», s.d.

22 UNI Global Union. «For a safe return to work for the global film & TV industry» (Pour un retour au travail en toute sécurité pour l'industrie mondiale du cinéma et de la télévision), News, 22 juin 2020.

23 Chastand, J.-B. «Coronavirus: La musique classique reprend progressivement en Autriche», Le Monde, 26 mai 2020

24 Starkier, I. «Déconfinement : Sortons le théâtre de ces lieux où il était en train de se momifier», Le Monde, 23 mai 2020.

25 Certains de ces plans étaient destinés au secteur de la culture et des médias, tandis que d'autres consistaient en des mesures plus vastes, dont certains programmes destinés à ce secteur.

26 Les mesures ont notamment consisté à différer les cotisations de sécurité sociale pour les entrepreneurs indépendants, à augmenter et à faciliter l'accès aux allocations de chômage, à accorder des subventions salariales publiques, parfois étendues aux entrepreneurs indépendants, ainsi que des subventions provenant d'autres sources, y compris des organismes de gestion collective (sous forme d'avances) à divers fonds caritatifs ou de bienfaisance. Des mécanismes d'emploi à court terme visant à aider les personnes à conserver leur emploi ont également été utilisés, bien que ces mesures aient été d'un bénéfice limité pour les artistes du secteur des médias enregistrés en raison du fait que leurs engagements soient de courte durée. Voir FIA : «[Concise review of relief measures accessible to performers in the audiovisual sector during the Covid-19 crisis](#)» (Examen concis des mesures d'aide accessibles aux artistes du secteur audiovisuel pendant la crise du Covid-19), s.d.

► Note sectorielle de l'OIT:

Le COVID-19 et le secteur de la culture et des médias

Parmi les exemples des mesures prises, on citera:

- l'assouplissement des conditions d'octroi des subventions, la prolongation des délais et/ou la poursuite des subventions
- l'anticipation des droits d'auteur, l'exonération des charges sociales et autres paiements pour le secteur du divertissement et de la culture
- un soutien direct (comme des allocations spéciales pour les organisations, les entreprises, les travailleurs indépendants et les freelances) (comme cela se fait, par exemple, en Suisse)
- les subventions temporaires de solidarité, ou fonds d'urgence
- les garanties de prêts pour le soutien à la liquidité ou l'assouplissement des conditions de prêt
- les régimes de chômage temporaire et la suspension des cotisations de sécurité sociale pour les artistes indépendants (Ukraine) ²⁷
- l'intégration du secteur de la culture et des médias dans des plans d'aide nationaux plus vastes, avec des mesures ponctuelles pour le secteur (Italie) ²⁸.

Dans certains pays, les réponses des gouvernements sont allées au-delà du financement de soutien, pour inclure notamment la création de groupes de travail pour discuter des stratégies futures pour un contenu culturel diffusé numériquement (Belgique), ou pour lancer une discussion plus vaste sur une stratégie de soutien à l'action pour le secteur de la culture et des médias (France) ²⁹.

Réponses dans le secteur de la production cinématographique et de l'audiovisuel

Atténuer l'impact économique de la pandémie et réinventer l'entreprise

L'industrie de la production cinématographique a trouvé plusieurs moyens de soutenir les travailleurs et les producteurs. Il s'agit notamment de fonds de

secours provenant d'organismes publics ou de sociétés de production cinématographique pour soutenir les travailleurs créatifs et les équipes ³⁰, de l'accès au mentorat, à l'apprentissage et à la formation en ligne, ainsi que de l'utilisation de la technologie de streaming pour organiser des projets de films et de festivals en ligne ³¹.

Contrôle et prévention des infections professionnelles

Les normes générales de SST sont en cours d'adaptation aux studios de cinéma, aux plateaux de diffusion et aux autres environnements de production, en raison des risques d'exposition propres aux travailleurs et aux directeurs de production du secteur. Les nouveaux protocoles et les lignes directrices spécifiques au secteur sont souvent le fruit d'une coopération entre les syndicats et d'autres parties prenantes du secteur, ou résultent de l'initiative d'organismes opérant dans l'audiovisuel, le but étant d'établir de nouvelles procédures de sécurité pour la reprise en toute sécurité de la production cinématographique et télévisuelle ³². Elles fournissent des directives, de la pré-production à la post-production, sur des sujets tels que:

- les principes directeurs généraux, y compris les rôles et les responsabilités
- l'évaluation et la prévention des risques, le contrôle des infections, les tests, les équipements de protection individuelle, la désinfection, l'hygiène des aliments et des boissons
- la distanciation physique sur le plateau, ce qui comprend aussi les salles des scénaristes et les espaces communs
- la protection et le soutien de la santé et de la sécurité des comédiens et de l'équipe de production, y compris le dépistage des symptômes et les politiques à adopter en matière de congés
- la formation et l'éducation
- les questions propres à la production, telles que la proximité immédiate des acteurs et de l'équipe de production, les considérations particulières dont il convient de tenir compte pour les comédiens,

27 BIT: [Analysis: Governments' Responses to COVID-19](#) (Réponses des gouvernements au COVID-19), ACTRAV, 6 avril 2020.

28 OCDE. [Coronavirus \(COVID-19\) and cultural and creative sectors: Impact, policy responses and opportunities to rebound after the crisis](#) (Le coronavirus (COVID-19) et les secteurs de la culture et de la création: Impact, réponses politiques et opportunités de rebondir après la crise), Webinaire, 17 avril 2020.

29 Ibid.

30 Voir, par exemple: Sony Establishes 1 million USD global Relief Fund (Sony instaure un Fonds de secours mondial de 1 million de dollars E.-U.) qui prévoit notamment un soutien aux créateurs, aux artistes et à tous ceux qui travaillent dans des professions en lien avec cette industrie, souffrant de l'annulation ou de report de concerts ou d'événements diffusés en direct, ou de l'arrêt de productions cinématographiques ou télévisuelles; Bean, T. [Netflix Sets Up 100 USD Million Coronavirus Relief Fund for Production Workforce](#) (Netflix crée un fonds de secours contre le coronavirus de 100 millions de dollars E.-U. en faveur de la main-d'œuvre travaillant dans le secteur de la production), Forbes, s.d., destiné aux travailleurs employés sur les propres productions de Netflix de par le monde et s'ajoutant au salaire de deux semaines que les comédiens et l'équipe de production doivent toucher lorsque les productions sont interrompues.

31 Mitchell, W. et Dalton, B. ["At a glance: Film industry coronavirus creative, social and financial support initiatives"](#) (Coup d'œil sur les initiatives de soutien créatif, social et financier en faveur de l'industrie cinématographique face au coronavirus), *Screen Daily*, 19 juin 2020.

32 European Film Commissions Network (EUFNCN) (Réseau des commissions européennes du film). [«FILMING EUROPE IN SAFETY: Guidelines for production during COVID-19»](#) (Tournage de films en Europe en sécurité: Directives relatives à la production en période de COVID-19).

► Note sectorielle de l'OIT:

Le COVID-19 et le secteur de la culture et des médias

l'équipe de production et les auditions, le transport, le tournage sur place et le repérage

- la communication sur les procédures spéciales de maîtrise des risques avec les entreprises sous-traitantes³³.

Réponses en ce qui concerne les performances en direct

Dans le domaine de la musique, les réponses ont été diverses car, dans certains pays, les musiciens sont encore autorisés à travailler dans les médias, à la radio et à la télévision, malgré les mesures de confinement³⁴, tandis que dans d'autres, l'enregistrement et la production ont cessé. Dans la plupart des cas, tous les artistes ont cessé de travailler pendant le confinement.

Dans le secteur de la musique, des incohérences se sont révélées quant aux catégories de travailleurs couvertes par les mesures restrictives³⁵. Les réponses ont également varié d'une entreprise à l'autre, souvent en raison du droit du travail et d'une divergence des règles qui régissent les contrats des travailleurs dans les ballets, les théâtres, les orchestres et les compagnies d'opéra³⁶.

Les revenus instables de nombreux artistes et le fait qu'ils ne soient pas reconnus en tant que «travailleurs» dans certains pays, en particulier dans les pays en développement, ont empêché leur prise en charge par les programmes gouvernementaux. Par exemple, au Kenya et en Côte d'Ivoire, les syndicats et associations de musiciens ont formé des coalitions d'artistes pour négocier des stratégies communes avec le gouvernement afin de déterminer les mesures d'aide à adopter³⁷.

Si certains labels proposent des avances sur le paiement des droits d'auteur, dans la pratique, à l'exception des artistes connus et de ceux qui sont affiliés à de puissants syndicats, la grande majorité des artistes n'a droit à aucun paiement lorsque leurs prestations fixes sont téléchargées ou diffusées en continu par des plateformes en ligne³⁸.

En Europe, le soutien au secteur du spectacle en direct a pris la forme de subventions et de prêts, d'avances sur les droits d'auteur ou les droits voisins et de reports d'impôts (Pays-Bas)³⁹, de lignes d'assistance téléphonique pour les artistes économiquement vulnérables et de consultations entre les parties prenantes et les gouvernements sur les plans de relance (Espagne)⁴⁰.

Aux États-Unis, l'International Alliance of Theatrical Stage Employees (IATSE)⁴¹ (Alliance internationale des employés de scène, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes) et les syndicats représentant les artistes ont demandé des programmes d'aide COVID-19 pour répondre aux besoins futurs des travailleurs créatifs⁴², tout en garantissant la protection de leurs plans de retraite et l'accès à des soins de santé abordables et de qualité, grâce à des subventions pour le financement des plans de santé existant⁴³.

Questions clés relatives aux réponses au COVID-19 dans le secteur de la culture et des médias

Les pertes d'emploi dans le secteur ont mis en évidence les faiblesses d'un secteur culturel très fragmenté, dans lequel les travailleurs vont de ceux qui travaillent dans des institutions financées par l'État (comme les sociétés nationales de radiodiffusion ou de théâtre) à ceux du secteur privé, y compris les petites et micro-entreprises, les free-lances et les entrepreneurs indépendants. Ces derniers ne bénéficient pas toujours des mécanismes de protection de l'emploi, de la sécurité sociale, de l'accès aux congés payés, des soins de santé et des fonds de secours.

Les réponses des gouvernements et des partenaires sociaux doivent tenir compte de cette diversité. En particulier:

- La taille et les modèles de financement doivent être pris en compte dans la relance : des plans adaptés sont nécessaires pour les médias et les institutions

33 Norvège, Conseil de l'industrie du film. «[Guidelines on COVID-19](#)» (Directives concernant le COVID-19). Le Conseil est composé des associations suivantes: Virke Norwegian Producers' Association, Norwegian Filmmakers' Association, Directors Guild of Norway, Writers Guild of Norway et Norwegian Actors' Equity Association.

34 Fédération internationale des musiciens (FIM). «[COVID-19 : Response of musician's unions](#)» (COVID-19 : Réponse des syndicats de musiciens), Argentine/SADEM.

35 Ibid., Italie/SLC-CGIL.

36 Ibid., Australie/MEAA.

37 Ibid., Côte d'Ivoire/SAMCI et Kenya/KeMU.

38 Singleton, M. «[Apple Music Launches \\$50M Advance Fund for Indie Labels During Coronavirus](#)» (Apple Music lance un fonds d'avance de 50 millions de dollars E.-U. en faveur des marques indiennes en période de Coronavirus), Billboard, 7 avril 2020.

39 European Composer and Songwriter Alliance (ECSA) (Alliance européenne des auteurs-compositeurs). «[COVID-19 responses from the music sector](#)».

40 Ibid.

41 IATSE (Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes), qui représente une grande variété de travailleurs du secteur du théâtre vivant, du cinéma et de la production télévisuelle, des salons et expositions, de la télédiffusion et des concerts, ainsi que des ateliers des équipements et de la construction.

42 IATSE. «[Post-COVID-19 restarting of the entertainment industry](#)» (Le redémarrage de l'industrie du divertissement après le COVID-19), 1er mai 2020.

43 IATSE. «[IATSE priorities for subsequent COVID-19 relief legislation](#)» (Priorités de l'IATSE pour la législation en matière d'aide), 16 avril 2020.

► Note sectorielle de l'OIT:

Le COVID-19 et le secteur de la culture et des médias

culturelles qui sont financés par des fonds publics (tels que les théâtres d'État), ainsi que pour ceux qui appartiennent au secteur privé.

- Alors que les multinationales ayant des revenus durables peuvent soutenir leur propre reprise, les petites entreprises auront besoin d'un ensemble de mesures économiques (y compris le crédit, l'abstention de paiement des loyers et les prêts à court terme), de directives en matière de santé au travail et de plans de santé et de protection sociale plus développés.
- Des mesures de SST et de redressement lié à l'emploi adaptées sont nécessaires pour couvrir les besoins spécifiques des travailleurs de certains secteurs culturels (tels que les joueurs d'instruments à vent, les acteurs qui performant sur scène)⁴⁴, ainsi que ceux d'un grand nombre de travailleurs indépendants et freelance du secteur, qui ne reçoivent pas de salaires et d'avantages réguliers et ne touchent pas de congés payés.
- Les partenaires sociaux et les autres parties prenantes devront étudier comment les travailleurs indépendants et les travailleurs dans les nouvelles formes d'emploi peuvent avoir accès aux prestations de sécurité sociale, en adaptant les critères d'éligibilité et les seuils de revenu, en étendant l'accès aux allocations de chômage à ces travailleurs et en combinant les régimes non contributifs et contributifs.
- Ces travailleurs doivent être représentés dans les mécanismes de dialogue social et, le cas échéant, dans les négociations collectives afin d'améliorer leurs conditions de travail.
- Les stratégies de relance devront combiner des politiques financières avec des mesures visant à

résoudre les problèmes systémiques du secteur concernant le travail décent et l'accès aux droits fondamentaux du travail ainsi qu'aux droits sociaux, en mettant particulièrement l'accent sur les personnes qui se trouvent en dehors des relations d'emploi traditionnelles.

- Cet engagement nécessite que le secteur soit plus en lien avec les décisions prises en matière de politique de l'emploi et les stratégies de développement des compétences, et que des discussions mieux coordonnées aient lieu entre les ministères de la culture et les ministères du travail.
- La croissance exponentielle des services de streaming exige un dialogue constructif entre les partenaires sociaux et les gouvernements sur l'impact de la numérisation sur le secteur, afin de garantir une rémunération équitable des travailleurs créatifs sur les plateformes numériques, ainsi que des conditions de travail décentes pour tous les travailleurs impliqués dans les productions, quel que soit leur statut professionnel.

Il est nécessaire d'investir en termes de compétences et de technologies, en particulier dans le cas des travailleurs les plus vulnérables, qui sont souvent exclus des programmes de formation professionnelle et de développement des compétences⁴⁵. Les mesures de relance devraient également être adaptées aux besoins de groupes spécifiques, notamment les minorités ethniques, les femmes, les LGBTQ et les personnes handicapées travaillant dans le secteur, qui ont déjà du mal à entrer dans ce secteur et à y rester et sont souvent exclus dans la planification des politiques. Les personnes vivant avec le VIH peuvent avoir besoin de mesures ciblées adaptées à leur vulnérabilité particulière au COVID-19 et à leurs besoins en matière de santé.

► 3. Réponses et outils de l'OIT

Les travailleurs du secteur de la culture et des médias sont couverts par les principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT. Les États ont le devoir de veiller à ce que les principes et droits fondamentaux au travail et les conventions internationales du travail ratifiées soient appliqués à tous les travailleurs, y compris aux travailleurs du secteur de la culture et des médias.

Les travailleurs du secteur de la culture et des médias se trouvant dans les pays qui ont ratifié les conventions pertinentes sont également couverts par des

instruments clés tels que la [convention \(n° 102\) concernant la sécurité sociale \(norme minimum\)](#), 1952, [la convention \(n° 155\) sur la sécurité et la santé des travailleurs](#), 1981, [la convention \(n° 161\) sur les services de santé au travail](#), 1985, [la convention \(n° 187\) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail](#), 2006, et les recommandations correspondantes. Ces normes exigent une évaluation des risques et l'adoption d'une hiérarchie des mesures de contrôle visant à prévenir et à atténuer les risques, ainsi que la création de comités de SST avec des représentants

44 Voir également FIM. «[FIM Recommendations for a safe return to work of orchestra musicians](#)» (Recommandations de la FMI pour un retour au travail en toute sécurité des musiciens d'orchestre), s.d.

45 Voir, entre autres, l'exemple du Gouvernement de Corée qui propose une formation professionnelle à 400 travailleurs occasionnels dans le secteur des médias et de la culture ayant perdu leur emploi à cause de la crise, KEA. [A collaborative map to track coronavirus policy measures](#) (Carte commémorative destinée à suivre les mesures politiques contre le coronavirus).

► **Note sectorielle de l'OIT:**

Le COVID-19 et le secteur de la culture et des médias

des travailleurs, comme le prévoient les [Principes directeurs de l'OIT concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail](#).

En 2014, le [Forum de dialogue mondial sur les relations d'emploi dans le secteur des médias et de la culture](#) a adopté des [points de consensus](#) qui ont encore étendu certains de ces principes et réaffirmé l'application des principes et droits fondamentaux au travail à tous les travailleurs du secteur de la culture et des médias, quelle que soit la nature de leur relation de travail. Les discussions du Forum de dialogue mondial ont porté sur la nécessité d'appliquer les lois de protection de la propriété intellectuelle et de veiller à ce que la législation sur la concurrence n'entrave pas le droit des travailleurs de la culture et des médias à la liberté d'association ou au dialogue social avec leurs partenaires sociaux. Conformément à la [convention \(n° 177\) sur le travail à domicile](#), 1996, les travailleurs à domicile, y compris les travailleurs du secteur de la culture et des médias, bénéficient de l'égalité de traitement avec les autres salariés, étant entendu qu'il est tenu compte des caractéristiques particulières du travail à domicile.

La [recommandation de l'UNESCO relative à la condition de l'artiste \(1980\)](#), qui s'inspire également d'un certain nombre de normes de l'OIT, fixe des principes pour l'emploi et les droits du travail des artistes. La recommandation de l'UNESCO reconnaît le droit des syndicats et des organisations professionnelles d'artistes de représenter et de défendre les intérêts de leurs membres. Elle contient un certain nombre de mesures particulièrement pertinentes pour les travailleurs du secteur de la culture et des médias pendant la pandémie, notamment:

- des services d'emploi spécifiques pour les travailleurs du secteur de la culture et des médias;
- des mécanismes de protection sociale adaptés au caractère intermittent de l'emploi et à l'instabilité des revenus de nombreux artistes;

- des moyens spéciaux de financement de la sécurité sociale des artistes, y compris les nouvelles formes de participation financière soit des pouvoirs publics, soit des entreprises qui exploitent les services ou les œuvres des artistes;
- des soins médicaux spéciaux pour préserver la santé et prolonger la vie professionnelle de certaines catégories d'artistes (par exemple, les danseurs de ballet, les danseurs, les chanteurs); les gouvernements sont encouragés à leur fournir des soins appropriés, non seulement en cas d'incapacité de travail, mais aussi afin de prévenir les maladies et les blessures de longue durée, et à envisager la possibilité de recherches sur les problèmes de santé spécifiques aux professions artistiques.

Le [Traité de Beijing de l'OMPI](#) sur les interprétations et exécutions audiovisuelles (2012), qui est entré en vigueur le 28 avril 2020, contient des dispositions sur les droits économiques et moraux des acteurs et des artistes interprètes dans les spectacles audiovisuels, y compris les films, les vidéos et les programmes de télévision.

L'Organisation mondiale de la santé a publié les [principales recommandations en matière de planification des rassemblements de masse dans le contexte actuel de l'épidémie de COVID-19](#), qui s'appliquent aux grandes manifestations culturelles.

L'OIT a également publié des orientations et une série de notes techniques et sectorielles sur la pandémie de COVID-19, fondée sur une stratégie reposant sur quatre piliers. Le Cadre stratégique de l'OIT pour faire face aux répercussions économiques et sociales de la pandémie de COVID-19 fournit des orientations et des éléments de compréhension complémentaires à propos de ces quatre piliers.

Coordonnées

Organisation internationale du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

Département des politiques sectorielles
E: covidresponsesector@ilo.org